NEWSLETTER HEBDO

12 SEPTEMBRE 2022

© 2022 Refuge Canin Lotois

CETTE SEMAINE AU REFUGE

La quarantaine est levée, les promenades peuvent reprendre !

Les chiens ont vraiment besoin de sorties donc si vous êtes adhèrent et que vous avez déjà promené un loulou du refuge, vous avez maintenant la possibilité de venir chaque après-midi à partir de 14h15, promener les chiens. Prenez votre longe si vous en avez une et votre bonne humeur.

Mercredi matin, en revanche, de 8h30 à 11h, la permanence promenade aura bien lieu !

A très vite !

Le gentil papi Polo est parti aux étoiles.

<<Le 30 Août notre Polo nous à dit au revoir, il s'en est allé au pays de ses congénères. Il à partager notre quotidien durant 2 ans, c'était un amour de chien.>>

On pense à sa famille aimante. 🥲

Le Forum des Associations à Le Montat

Merci à

- Sylvie G, Annie, Delphine et Sylvie S qui ont tenu le stand
- Melanie et Penny pour la demonstration.

Truffy

Le papi **Clumb** est parti passer un weekend chez Tata Thea.

Il s’est bien amusé dans le jardin et s’est fait une nouvelle copine en Robi.

Recherche de bénévoles

Nous recherchons des bénévoles pour aider

- avec l'accueil des benevoles promeneurs, si vous avez du temps à nous accorder contactez - refugecaninlotois46@gmail.com.
  Merci à vous bénévoles qui prenez soin des loulous, qui donnez du temps et de l'énergie à faire en sorte que le refuge soit le plus agréable possible pour les chiens.
  Vous pouvez être bénévole et nous rejoindre les week-ends et les mercredis matins.
  Les chiens sont toujours heureux de sortir, d'être caressés, le temps d'une matinée ou plus encore ...
- avec les événements

Les vomissements chez le chien

Si votre chien vomit, cela peut être parfaitement anodin ou au contraire un signe qu'il faut aller en urgence chez votre vétérinaire... que sont les vomissements du chien en réalité ? Quelles sont les causes de vomissement chez le chien ? Comment soigner les vomissements de votre chien ? Que faire à la maison si votre chien vomit ? Nous vous donnons la marche à suivre.

** La Compagnie des Animaux*

QUE SONT LES VOMISSEMENTS CHEZ LE CHIEN ?

Les vomissements sont l'évacuation de matières digestives expulsées par la bouche sous l'effet de contractions digestives.

Il faut les distinguer :

- Du **reflux** : le reflux est une régurgitation sans contraction stomacale de contenu venant juste d'être ingéré ;
- Et des vomissements dus à **la toux** (on parle de toux émétisante)

Le mécanisme des vomissements est un sorte de réflexe complexe qui fait intervenir de puissantes contractions diaphragmatiques et abdominales.

Les vomissements peuvent avoir des **aspects différents** en fonction de l'aliment ingéré, c'est-à-dire s'il a été digéré, ou pas, s'il est muqueux, gras, s'il contient du sang ou encore s'il a l'aspect de matières fécales... C'est ce qui permettra à votre vétérinaire de faire des hypothèses sur **les causes des vomissements** de votre chien.

QUELLES SONT LES CAUSES DES VOMISSEMENTS CHEZ LE CHIEN ?

C'est à la fois l'anamnèse (historique et conditions d'apparition des vomissements) et l'examen clinique qui permettront d'établir des hypothèses quant aux causes possibles des vomissements observés.

Le vétérinaire va donc effectuer **une palpation** et vous posera des questions sur **les moments** du vomissement par rapport au repas, **la fréquence** des vomissements, qu'ils soient une manifestation **isolée ou chronique**, il effectuera également si besoin des **analyses de sang** et des **examens d'imagerie** (radiographie, échographie).

Les causes de vomissement chez le chien sont extrêmement nombreuses, elles peuvent être dues à des **causes digestives** (gastrite, gastro-entérite, ulcère de la muqueuse digestive, tumeur gastrique, ingestion de toxique, pica ou ingestion de « corps étrangers », boules de poils, aliment mal toléré...) ou de **maladies diverses** (atteintes virales, comme la parvovirose, atteintes métaboliques comme le diabète, maladies organiques comme l'insuffisance rénale).

QUE PEUT-ON FAIRE À LA MAISON POUR UN CHIEN QUI VOMIT ?

La diète, même si elle **ne doit pas être systématique**, est une bonne solution en attendant d'en savoir plus. Si les vomissements ne sont pas aigus, de l'eau peut être donnée par **petites quantités** pour éviter de faire vomir le chien plusieurs fois dans la journée.

En cas de vomissements, des pansements gastriques peuvent être nécessaires :

Ce sont des produits qui contiennent par exemple de l'argile utilisée comme pansement, comme le Pro-Kolin, le Easypill Smectite ou le Montmorillonite.

Les aliments recommandés dès que votre chien a arrêté de vomir sont les aliments très digestibles ou ne provoquant pas de réactions d'intolérance, ce sont les gammes gastro-intestinales comme :

- Hill's vetessentiel canine Healthy digestive Biome ;
- Virbac Veterinary HPM Sensitive Digest ;
- Royal Canin Care Nutrition Digestive care ;
- Royal Canin Gastro-intestinal ;
- Brit Free Vet Diet Gastro-intestinal contenant des pro et des prébiotiques (FOS & MOS) ;
- Tonivet Lab Digestif contenant aussi des pro et des prébiotiques ;
- Il en existe aussi pour les jeunes chiens : Avec par exemple le Royal Canin Gastro-intestinal puppy.

QUAND FAUT-IL CONSULTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOTRE CHIEN VOMIT ?

Dans le cas de **vomissements aigus** (fréquents et importants), surtout pendant **plus de 24h**, il faut aller voir votre vétérinaire. A la clinique, votre vétérinaire peut également prescrire des anti-vomitifs (médicaments sur ordonnance) mais le traitement se fera aussi en fonction de la cause…

Il faut consulter rapidement si ce vomissement est **répété et important** et surtout s'il s'accompagne d'**autres signes** de maladie : il est apathique (il ne bouge plus beaucoup), une **diarrhée** apparaît, il est **anorexique** (il ne mange plus).

Il faut consulter en urgence si le **contenu du vomissement** est inquiétant : c'est-à-dire s'il contient du sang (hématémèse) , s'il est de couleur jaune (et mousseux, voire jaune vert) c'est-à-dire s'il s'agit de bile (liquide produit par le foie et qui permet la digestion), et s'il contient des objets non alimentaires… Dans ce cas la diète peut être totale (sans nourriture et sans eau).

La réalimentation devra être progressive, 24h après la fin des vomissements, ou plus tôt en fonction de l'avis du vétérinaire.

Des aliments de « convalescence » peuvent être utilisés pour amorcer la réalimentation, il s'agit par exemple de l'aliment **Hills AD critical care en boites**, cet aliment de « renutrition » peut s'avérer primordial dans la gestion du trouble digestif.

Pourquoi votre chien mange-t-il et vomit-il de l'herbe ?

Depuis longtemps, on dit qu'un chien qui mange de l'herbe se purge… mais ce n'est pas si sûr ! L'explication qui évoque l'instinct « naturel » d'un animal domestique est peu probable car même si notre compagnon à quatre pattes s'est depuis des siècles bien adapté à manger notre nourriture, avec plus ou moins de bonheur pour lui, **ses besoins de « verdure » sont quand même un peu différents des nôtres** !

Votre chien peut aimer l'herbe mais ce qui est sûr, c'est que manger de l'herbe n'a **aucune action vermifuge** ! Parfois, même l'ingestion rapide conduit à des vomissements, surtout quand l'herbe est avalée très rapidement.

L'hypothèse actuelle est que votre chien cherche à diminuer un inconfort digestif du à des troubles digestifs (gastrite), à des troubles digestifs liés à la présence de parasites dans son tube digestif (dont cela sera parfois le seul signe) etc. L'ingestion d'herbe pourrait alors avoir le rôle de « pansement ».

Dans tous les cas si votre chien vomit, supprimez sa gamelle et si les vomissements persistent allez rapidement consulter votre vétérinaire !

Spot est toujours recherché

Il est aux alentours de CATUS et MONTGESTY. Il est craintif.

Si vous le voyez contactez le refuge.

LES NOUVELLES DES ADOPTÉS

Robi

Combo

<<En balade c'est un amour qui revient très bien quand on l'appelle. Nous n'utilisons plus la laisse sauf aux abords des habitations.>>

<<Merci à vous tous pour le travail effectué>>

Aramis

<< Vacances tellement épuisantes...

Un coucou d'Aramis qui est rentré des ses premières vacances...

Encore merci >>

PARRAINAGES

Pas de parrainages cette semaine

PROCHAIN ÉVÉNEMENT

Venez nous aider avec le stand

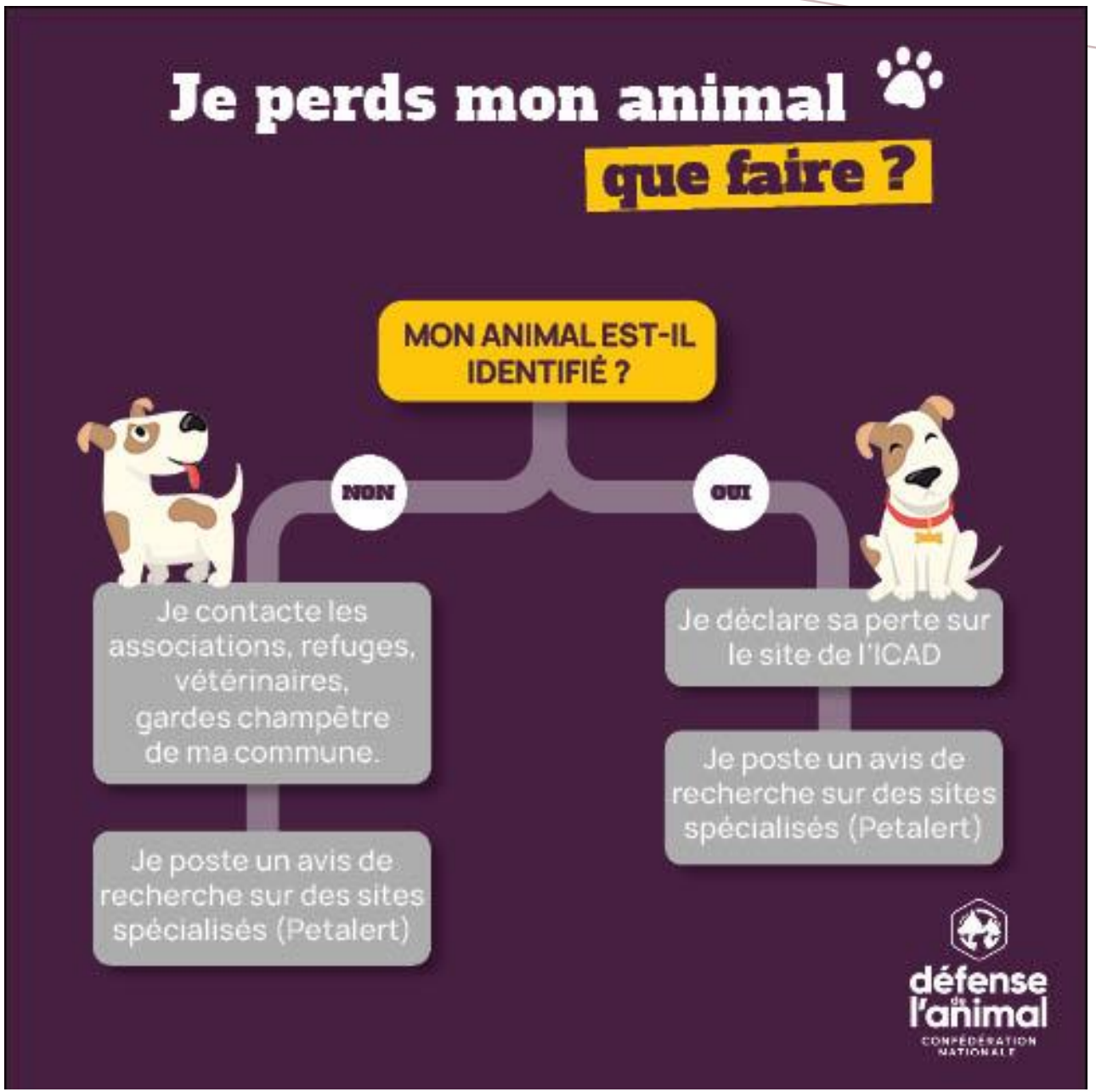
Je perds mon animal
que faire ?
MON ANIMAL EST-IL IDENTIFIÉ ?
NON
OUI
Je contacte les associations, refuges, vétérinaires, gardes champêtre de ma commune.
Je poste un avis de recherche sur des sites spécialisés (Petalert)
Je déclare sa perte sur le site de l'ICAD
Je poste un avis de recherche sur des sites spécialisés (Petalert)
défense de l'animal
CONFÉDÉRATION NATIONALE

Adhérez et faites adhérer vos amis !!

Refuge Canin Lotois

Association N° W461000559 reconnue d'Intérêt Général

Adhésion 2022

(à remplir en lettres majuscules)

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Mail : .....

- Je souhaite adhérer à l'Association Refuge Canin Lotois et verse une cotisation annuelle de 20 € (pour l'année civile soit du 1er Janvier au 31 Décembre).
- Je souhaite renouveler mon adhésion à l'Association Refuge Canin Lotois et verse une cotisation annuelle de 20 € (pour l'année civile soit du 1er Janvier au 31 Décembre).
- Je souhaite recevoir un CERFA pour bénéficier d'une réduction d'impôt.
  Les dons reçus par le RCL ouvrent droit à une réduction d'impôt, au titre des articles 200, 238bis et 885-0 v du CGI.
- Je souhaite recevoir, par mail, la Newsletter Hebdo' du Refuge

Réglement réalisé par chèque en espèces

Chèque à libeller à l'ordre du **Refuge Canin Lotois**

Fait à .....

Le.....

Signature :

Refuge Canin Lotois – Combes des Faxilières – 46090 Le Montat - Tél. : 05 65 22 66 32 – Mail refugecaninlotois46@gmail.com
Retrouver nos loulous et notre équipe sur notre site www.refugecaninlotois.com et sur facebook refugecanin.lotois.12

Le Refuge Canin Lotois vit lors à ce que le traitement des données personnelles soit confidentiel et sécurisé dans le respect du RGPD. Les données collectées sont réservées à l'usage exclusif de l'Association. Toute personne peut à tout moment demander à avoir accès à l'exhaustivité des informations la concernant et disposer d'un droit à rectification par courriel à refugecaninlotois46@gmail.com